

Audacieuses, les coopératives?

Autor(en): **Borcard, Vincent**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **85 (2013)**

Heft 3

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-391997>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Audacieuses, les coopératives?

Le logement social fait-il preuve d'inventivité en matière d'architecture? A chaque fois qu'il s'agit de construction à prix réduit, la question se pose. Selon Céline Kobel, doctorante à l'EPFL, la réponse est oui. Et il en a toujours été ainsi.

Il y a une centaine d'années, les architectes des coopératives se sont lancés dans des projets de cités-jardins. L'objectif était alors d'offrir une vie saine à une population auparavant logée dans des taudis. Beaucoup était alors à inventer. Aujourd'hui, la conception de logements a beaucoup changé, mais les architectes qui s'investissent dans le domaine du logement social continuent de chercher des solutions innovantes. Ces innovations sont au cœur du travail de Céline Kobel, doctorante à l'EPFL, au sein du laboratoire de théorie et d'histoire de l'architecture (LTH 2), dirigé par le professeur Bruno Marchand.

Ses recherches en cours ciblent le domaine du logement social contemporain en Suisse romande – plus vaste que celui des seules coopératives. «Les publications récentes s'intéressent au logement en général. La plupart des exemples, construits ou non, sont alémaniques, la Suisse romande est peu représentée. Je suis intéressée à comparer certains types de dispositifs, en fonction de l'influence des contraintes économiques et législatives.» Elle estime pouvoir arriver au terme de son projet d'ici fin 2015.

Législation: une embûche en trompe-l'œil

Les législations sont parfois mises en avant pour excuser le recours à des dispositifs déjà éprouvés. L'expert pondère. «La loi arrive souvent un pas derrière les mécanismes qui se mettent en place dans le logement. Elle est contraignante sur le plan des surfaces et des coûts. Mais, si j'adopte une perspective historique, je vois que la législation n'étouffe pas la créativité». A l'appui, une trentaine d'exemples récents, tirés des premiers ou deuxième prix de concours, entre Lausanne et Genève. (Voir encadrés)

Pour beaucoup, le parallélépipède rectangle s'impose comme forme indépassable de la construction bon marché. Surtout massif dans sa banalité, il ne serait pas une fatalité. Le phénomène des barres articulées a gagné les projets coopératifs. La doctorante relève qu'en 2011, une majorité des projets primés au concours de la Petite Boissière, à Genève, avait pris cette option, pour contrer la barre imposée dans de nombreux PLQ. Complexifier le parallélépipède en lui offrant des orientations multiples permet également d'en alléger sa forme extérieure.

Espaces publics / espaces privés

L'innovation n'est pas réductible à quelques domaines ou à des dispositifs précis. Mais il est possible d'évoquer la mise en avant des espaces et équipements collectifs – salle commune, atelier, buanderie, crèche, etc. Celle-ci

était importante dès le début des coopératives. Et ces dernières années, un regain d'intérêt pour ces dispositifs s'observe, en témoignent les projets lauréats du concours pour l'Eco-quartier de la Jonction où les bâtiments à cour-sives étaient largement représentés. Dans certains concours, en particulier d'écoquartier, on a même pu assister à une «exacerbation» de ces dispositifs.

Céline Kobel souligne aussi l'impact positif des concours et des mandats d'études parallèles, en nombre croissant – marchés publics obligent. «Les bureaux en compétition sont poussés à être innovants. Des maîtres d'ouvrage peuvent se montrer encore réticents, mais la composition mixte des jurys – maîtres d'ouvrages, autorités, architectes – permet d'aller dans le sens de la qualité et de l'innovation.» Réticentes, les coopératives? «Pas vraiment», rétorque la chercheuse... Malgré le fait que les romandes lui paraissent aujourd'hui encore quelque peu frileuses comparées aux alémaniques... Rien ne s'oppose à ce que les intéressées lui fassent (bientôt) changer d'avis.



Vessy, Genève, 2013. Atelier Bonnet architectes. Maître d'ouvrage: Hospice général.

Les logements – dix appartements par étage – sont accessibles par une plateforme centrale, ouverte, qui permet de réunir les trois blocs d'immeubles. «Il y a davantage de linéaire façade, mais le dispositif nécessite

moins d'ascenseurs et d'escaliers» (qu'un immeuble traditionnel), explique l'architecte Pierre Bonnet. Il précise, modeste, qu'une conjoncture favorable a contribué à des prix modérés de construction. Et donc de pouvoir recourir à des matériaux de meilleure qualité (planchers, fenêtres), que ceux attendus pour ce type de logement. La plateforme distributive fonctionne comme une cour et une coursive (lieux de socialisation). Son agencement offre une certaine privacité – les cheminements menant aux différents appartements ne longeant pas ceux des voisins.



Rue Louis-Favre, Genève, Concours 2010. 1^{er} Prix: Jean-Paul Jaccaud architectes. Maître d'ouvrage: Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

Les logements présentent un espace ouvert articulé comprenant le séjour, la cuisine et les espaces de distribution – les chambres constituant un bloc plus rigide. Ce mode d'articulation correspond au plan polymorphe, il offre un espace ouvert permettant des vues filantes qui accentuent l'impression d'espace – aspect non négligeable dans le cadre du logement social, caractérisé par d'importantes limites de surface. A noter aussi le hall d'entrée, de surface comparable à celle d'une pièce, et donc à même d'être meublé et/ou habité.

Moins d'énergie pour plus de qualité de vie

Profitez d'un conseil gratuit!

Faites-vous conseiller par un spécialiste EgoKiefer. Dans 13 points de vente et chez plus de 350 partenaires dans toute la Suisse:
www.egokiefer.ch

Protection du climat comprise.

Regardez ce bébé phoque sur son iceberg. Il ne survit que grâce à l'isolation parfaite de sa fourrure. Indispensable dans le Grand nord, cette protection offre sous nos latitudes le confort que nous apprécions. Avec leur isolation record, les fenêtres EgoKiefer nous protègent du froid et permettent une réduction des déperditions de chaleur par les fenêtres pouvant atteindre 75%.

Ego[®]Energy

pour les économies d'énergie et l'isolation thermique



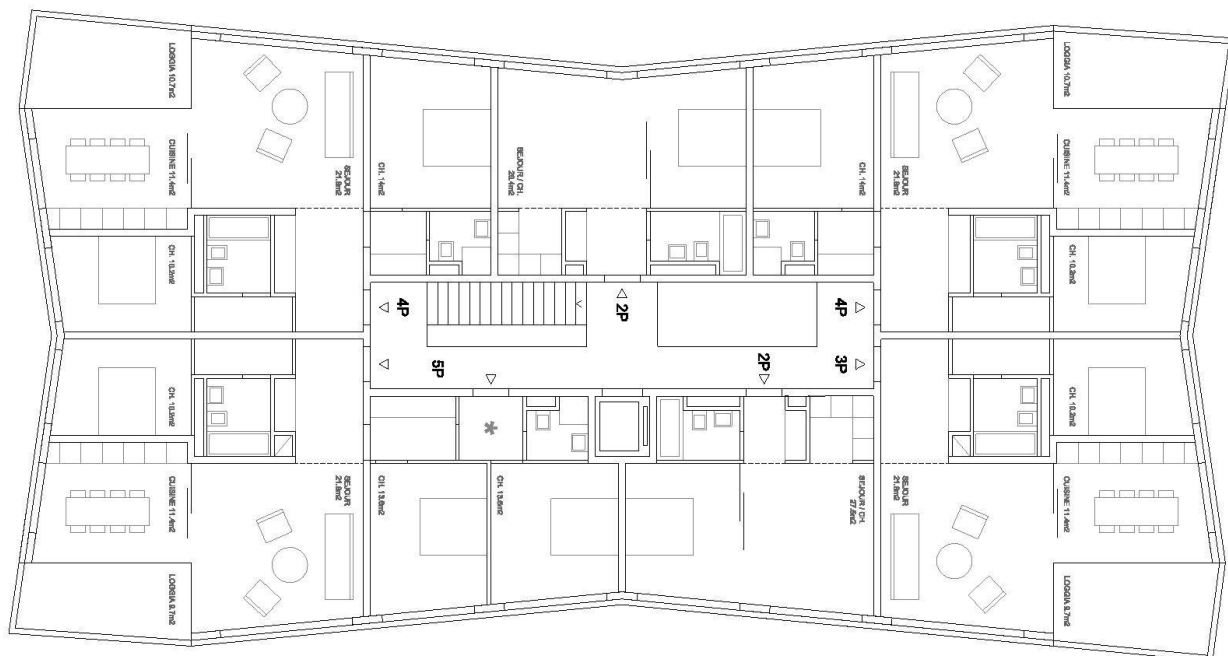
Ego[®]Energy fait partie du système de valeurs ajoutées Ego[®]Power. Ces options répondent chacune à des besoins spécifiques et se montent sur les exécutions de base des fenêtres EgoKiefer en PVC, PVC/alu, bois et bois/alu.

MINERGIE[®]
LEADING PARTNER

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

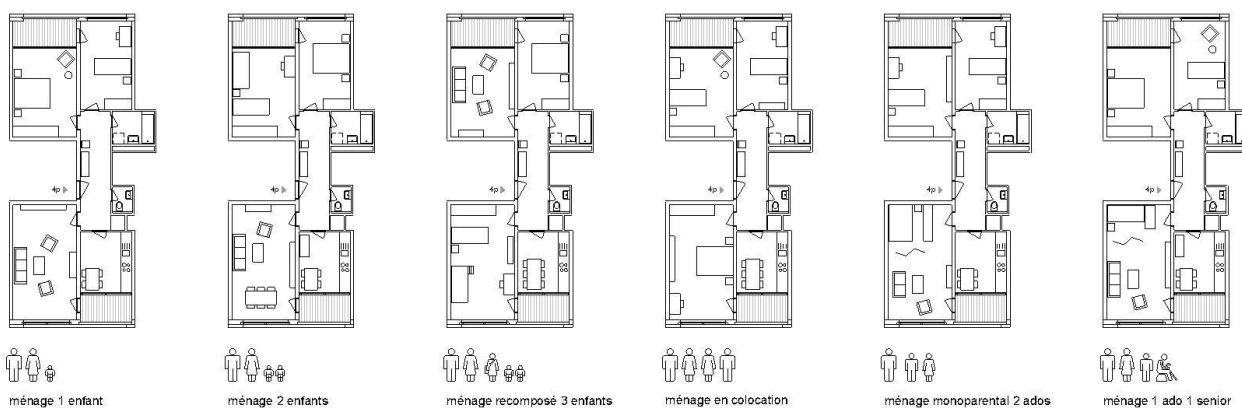
A leading brand of **AFG**



Jean-Louis Prévost, Genève, Concours 2012.
1^{er} Prix: Group 8. Maître d'ouvrage: FVGLS.

De nombreux participants à ce concours ont opté pour une façade articulée. Ici avec une forme en nœud papillon. Cette articulation transforme la barre en immeuble rayonnant et permet de gérer de manière judicieuse les dimensions des différents logements. Avec un escalier central, le pincement au centre implique une moindre profondeur des

appartements situés au milieu, avec pour conséquences des surfaces et des rapports entre les pièces plus intéressants. A noter aussi que les grands appartements disposent de deux entrées, conséquence d'une réflexion sur la prise en compte de modes de vie décalés au sein d'un même ménage.



Jean-Louis Prévost, Genève, Concours 2012.
2^e Prix: Widmann Frohlich architectes. Maître d'ouvrage: FVGLS.

Le 2^e prix du même concours a opté pour une forme extérieure de parallélogramme rectangle. Le projet se distingue – entre autres – dans sa typologie par une recherche sur la flexibilité d'appropriation. Plus qu'un retour au plan neutre (pièces de même taille), l'architecte évoque des pièces à caractères

différents, chacune à même de satisfaire à des usages collectifs ou privés, en fonction des besoins. Céline Kobel pointe aussi la qualité du hall, à la fois espace distributif et prolongement des autres pièces pouvant accueillir un bureau, une bibliothèque, ou autre qui ne trouvent pas leur place ailleurs.

Vincent Borcard